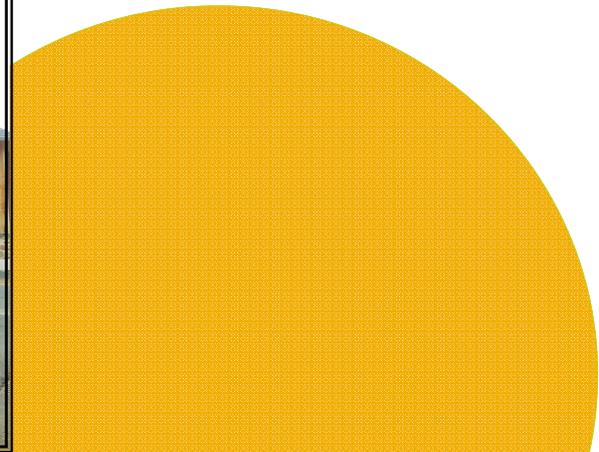
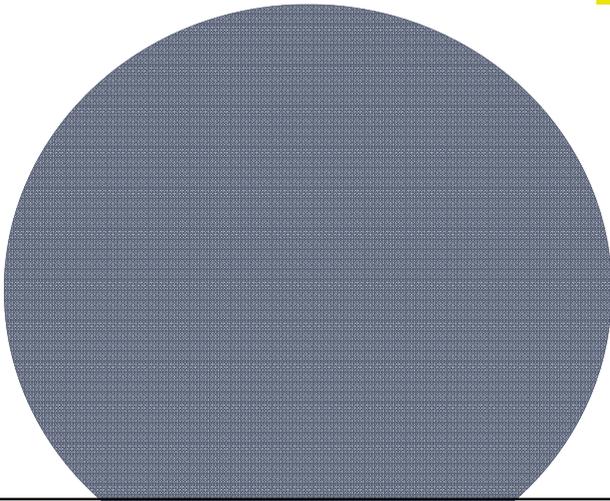


COMMUNE DE TROCHE

BULLETIN MUNICIPAL
2019



DATE DE PARUTION :
DECEMBRE 2019

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
MICHEL AUDEBERT

En cette fin de mandature (élections municipales en Mars 2020), je remercie les membres du Conseil Municipal pour leur travail et leur implication dans la gestion de la commune. En cette période difficile où de gros efforts sont demandés à chacun ainsi qu'aux collectivités, nous nous sommes efforcés de ne pas accentuer la pression fiscale (et ce pour la 2^{ème} fois de la mandature) et de résoudre l'équation « Faire aussi bien avec moins ».

* Le projet de créer une nouvelle salle polyvalente plus adaptée à nos besoins n'a pas abouti car un tel investissement aurait été démesuré par rapport à la taille de la commune. Aussi, nous avons fait le choix de rénover la salle des fêtes actuelle (Mise aux normes du réseau électrique – Remplacement des fenêtres côté Allée de Lescuras par des baies double vitrage - Remplacement du faux plafond par des plaques plus isolantes – Installation d'un chauffage et d'un chauffe-eau – Pose de rideaux neufs – Rénovation du bar et pour finir un ravalement complet « peinture » des murs et de la scène).

* L'entretien du réseau routier a été effectué à la même hauteur financière que les années précédentes.

* L'étude pour l'aménagement de la rue des écoles (Elargissement de la chaussée et enfouissement des réseaux) afin de sécuriser ce secteur, qui connaît une augmentation importante de passages de véhicules et de piétons, est terminée. Les travaux devraient commencer fin janvier 2020, ils sont estimés à 100 000€. Avec les aides, la part de la commune ne devrait pas dépasser les 22.000€.

* Quatre grands tableaux, patrimoine de l'église, dans un état de détérioration avancée sont actuellement dans un atelier spécialisé pour y être restaurés, la part de la commune 16.536 € est bien atténuée grâce à la subvention du département d'un montant de 8.268€.

* Le Plan Local d'Urbanisme « PLU » est en phase de finition, commencé en 2014 il est actuellement soumis aux personnes publiques associées afin d'être validé mi-Février. Après quoi il fera l'objet d'une enquête publique ouverte à la population. La clôture devrait être définitive en Avril-Mai 2020.

* Le passage de la fibre pour tous suit son cours.

* L'adressage est terminé.

* L'élagage : Plus de 80% des propriétaires a fait le nécessaire, j'invite les retardataires à faire les travaux.

Je remercie tous les bénévoles qui participent, via les associations, à la vie de la commune ou qui ont donné de leur temps pour les manifestations mises en place par la municipalité (la randonnée patrimoniale - le comice agricole...)

Notre secrétaire de Mairie, Ghislaine DOUSSEAUD en poste depuis Juin 1983 a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Juillet 2019. Je la remercie pour tout le travail qu'elle a accompli avec dévouement et loyauté pour la commune durant toutes ces années. Je lui souhaite une bonne retraite. Nathalie CANNESAN, à qui je souhaite une bonne intégration, a rejoint l'équipe communale depuis le 1^{er} Mai 2019.

Le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2020.

MICHEL AUDEBERT

Etat-Civil Décembre 2018 - Novembre 2019

NAISSANCES

Le 03 Août 2019 : Lucien POULLAIN d'Adrien POULLAIN et d'Anne- Sophie BELAIR



Le 26 Novembre 2019 : Sasha BÉGUÉ d'Alexandre BÉGUÉ et Lysia BÉGUÉ

PARRAINAGE CIVIL

Le 08 Décembre 2018 : Ambre LAVERSANNE

DÉCÈS

Le 12 Décembre 2018 : Adrienne BOUSSELY veuve LAGRAVE à Brive-la-Gaillarde

Le 18 Mars 2019 : Colette GERAUD à Saint Yrieix La Perche (87)

Le 09 Avril 2019 : Suzanne ANGLARD épouse DE BROBEQUE à Brive-La-Gaillarde

Le 22 Avril 2019 : Georges DANDALEIX à Brive-la-Gaillarde

Le 25 Avril 2019 : Jean-Claude ROYÈRE à TROCHE

Le 23 Mai 2019 : Marie Rose RENAUDIE veuve LACHÈZE à Troche

Le 29 Mai 2019 : Jean Clément LACHÈZE à Seilhac

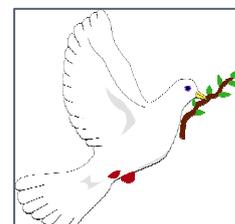
Le 30 Juin 2019 : Marcel DOUSSAUD à Vigeois

Le 04 Août 2019 : Nicole ADAM épouse GAUTHIER à Varetz

Le 07 Septembre 2019 : Roger BESSE à Brive-La-Gaillarde

Le 18 Octobre 2019 : Jeannine PIGNOLET épouse BORDAS à Tulle

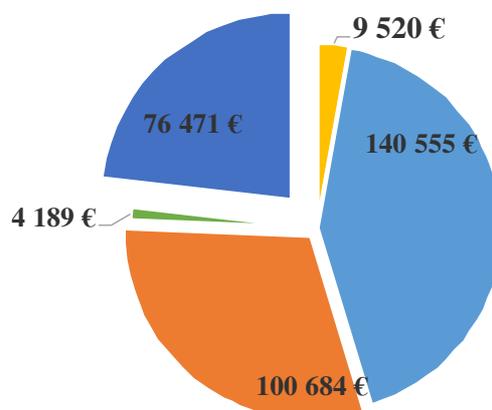
Le 9 Décembre 2019 : Pierre VILLEMIN à Brive-La-Gaillarde



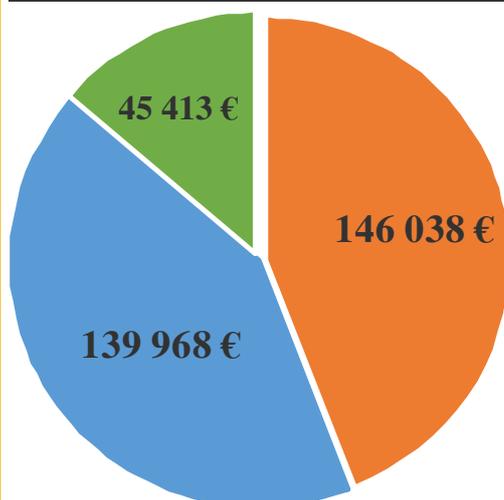
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

- Contingents, participations, subventions **Soit 3%**
- Charges de personnel **Soit 42%**
- Autres charges réelles **Soit 31%**
- Charges financières **Soit 1%**
- Autres **Soit 23%**

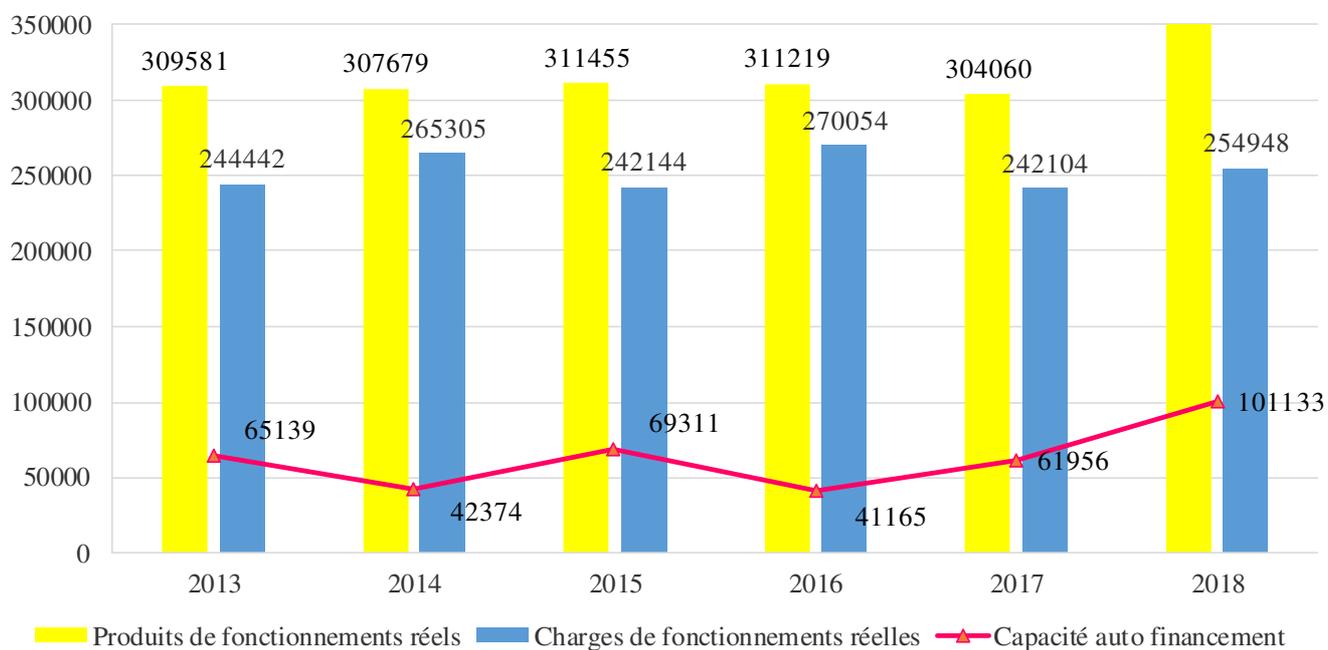


STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



- DGF et autres dotations **Soit 44 %**
- Ressources fiscales **Soit 42 %**
- Autres produits réels **Soit 14 %**

Evolution de la Capacité d'autofinancement



RECETTES			
FONCTIONNEMENT	Atténuation de charges	14.028	
	Produits services	2.800	
	Impôts et taxes	150.830	
	Dotations et participations	114.083	
	Autres produits de gestion courante	38.450	
	Résultat reporté	126.496,35	
	TOTAL	446.687,35	
	DEPENSES		
	Charges à caractère général	139.400	
	Charges de personnel	152.600	
Autres charges de gestion courante	47.444		
Charges financières	3960		
Virement à la section d'investissement	103.283,35		
TOTAL	446.687,35		

RECETTES			
INVESTISSEMENT	Virement fonctionnement	103.283,35	
	Couverture besoin investissement	52.304,84	
	Reste à Réaliser 2018	14215	
	Nouvelles Subventions 2019	24.684	
	Fonds de Compensation de TVA	23.782	
	Amortissement 1/5 caserne Vigeois	1.444	
	TOTAL	289.713,19	
	DEPENSES		
	Déficit exécution N-1	1.164,62	
	Reste à Réaliser 2018	65.355,22	
Emprunts	33.891,72		
Nouvelles dépenses à engager	103.283,35		
TOTAL	289.713,19		

JANVIER 2019 : VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION



FEVRIER 2019 : REPAS DES AÎNÉS DE TROCHE



FEVRIER 2019 : NEIGE



AVRIL 2019 : FLEURISSEMENT





JUIN-JUILLET 2019 : TRAVAUX SALLE DES FÊTES



AOÛT 2019 : RANDO PATRIMONIALE



REUNION DU 22 NOVEMBRE 2018

1. PAB Rue du Reclos du Père

Un dernier devis concernant un garde-corps pour les travaux du PAB est accepté par le Conseil Municipal pour un montant ht de 2.292,64.

2. Révision des loyers des logements communaux pour 2019

Pour l'année 2019, l'assemblée décide d'augmenter les loyers de 1.25% ainsi que les charges mensuelles concernant les frais de chauffage de 5€, celles-ci passant donc à 80€ / mois.

3. Renouvellement contrat de maintenance logiciels

Le contrat de maintenance liant la commune de Troche à la Société ODYSSEE est renouvelé pour un montant annuel de ht 852,82€ pour une durée de 3 ans soit jusqu'en 2021.

4. Rémunération de l'agent recenseur

Concernant le recensement de la population qui se déroulera du 17 Janvier au 16 Février 2019, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 1625 brut à l'agent recenseur.

5. Décision modificative 3

Une décision modificative est adoptée afin de réajuster les crédits ouverts à la section d'investissement afin de procéder aux derniers mandatements sur l'exercice 2018.

6. Comice Agricole Cantonal 2018

L'Assemblée Départementale a participé au dédommagement des frais occasionnés à la commune pour cette manifestation à hauteur de 750€. Le Conseil Municipal décide de reverser la somme de 400€ au Comice Agricole Cantonal pour atténuer les frais lui incombant.

REUNION DU 22 FEVRIER 2019

1. Participation aux frais de fonctionnement de la FDEE19

Le Conseil Municipal décide de fiscaliser la participation aux frais de fonctionnement de la FDEE19, à hauteur de 4.512 €, au titre de l'année 2019.

2. Redevance occupation domaine public 2019 par France Télécom

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal le décompte du patrimoine des équipements de télécommunications de France Télécom sur le domaine public du territoire communal, soit 20,88km aérien et 1,511km en sous-sol représentant un montant de 1.195,32 euros.

3. Recrutement d'un agent contractuel

Le Conseil Municipal décide de la création, à compter du 1^{er} Mai 2019 d'un emploi permanent de gérant de l'Agence Postale Communale, dans le grade d'Adjoint Administratif de catégorie C à temps non complet (20 heures hebdomadaires). L'agent devra justifier des qualités requises dans la fiche de poste en ce qui concerne le savoir, le savoir-faire et le savoir être. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'échelle de rémunération C1 du grade d'Adjoint Administratif. Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent.

4. Jumelage avec la ville de VILLORBA (Italie)

Au regard de la richesse des échanges entre la commune et celle de Oberelsbach (Allemagne), Monsieur le Maire propose un second jumelage avec la ville de VILLORBA (commune italienne de la province de Trévise dans la région de Vénétie). Le Conseil Municipal accepte sans réserve ce nouveau jumelage.

5. Subvention mission locale

La subvention versée par l'ancienne Communauté de Communes de Pompadour revient à la charge des communes adhérentes. Le Conseil Municipal accepte la demande de la Mission Locale pour un montant de 479,40€ soit 0,85€/habitant.

REUNION DU 22 FEVRIER 2019 (SUITE)

6. PLU

Une étude ecomplémentaire nvironnementale a été réalisée, et ce pour un montant de 2.250€.

7. Restauration tableaux de l'église

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre des travaux de restauration de l'église et après consultation de la commission des travaux, il serait souhaitable de lancer un projet de restauration de 4 tableaux en très mauvais état , ainsi que des travaux pour sécuriser le reliquaire et la statue de Saint Sébastien. A ce propos il présente à l'assemblée les devis de la société A l'œuvre d'Art, d'un montant total de 13.780€ HT, validés par le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Corrèze. Le Conseil Municipal accepte les devis et demande au Département une subvention de 60% prévue dans le Contrat de Solidarité Communale 2018-2020, au titre de l'année 2019.

REUNION DU 22 AVRIL 2019

1. Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les comptes administratif 2018 et de Gestion 2018 (Compte de gestion présenté par Mr MONTEIL, receveur) ont accepté à l'unanimité des membres présents les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	302.613,59€	206.328,69€
Recettes	481.414,78€	154.023,85€

Résultat définitif : + 126.496,35€

2. Taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal, décide de ne pas augmenter les taux de 2018 concernant la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti pour l'année 2019 soit : Taxe d'habitation : 8,23% , Foncier bâti : 10,26% , Foncier non bâti : 79,69%.

3. Vote du Budget Primitif 2019

Le Budget Primitif 2019, présenté par le Maire, s'équilibre en dépenses et en recettes à 446.687,35 € pour la section de fonctionnement et à 289.713,19€ pour la section d'investissement.

4. Subventions 2019

Les subventions pour les Associations sont attribuées pour l'année 2019 à hauteur de 6505,94€.

REUNION DU 7 MAI 2019

1. Salle des Fêtes

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à la décision d'abandonner le projet d'extension d'une salle polyvalente, il a demandé des devis aux entreprises concernées par les travaux de rénovation de la Salle des Fêtes actuelle. A savoir, menuiserie, mise aux normes de l'électricité, chauffage, stores fenêtres et rideaux scène, acquisition d'un réfrigérateur, peintures, réparation toiture. Le Montant total HT des travaux retenus par le Conseil Municipal est de 22.319,46€. Une subvention d'un montant de 15.000€ est demandée au Conseil Départemental dans le cadre du redéploiement des crédits du Contrat de Solidarité Communale.

2. Transfert compétences

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi du 7 Août 2015 dite « loi NOTRE » prévoit le transfert aux communautés de communes de la compétence eau potable au 1er Janvier 2020. Ce transsfert automatique peut être reporté au 1er Janvier 2026 par une minorité de blocage par les communes composant la Com-Com de Lubersac Pomadour.

REUNION DU 7 MAI 2019 – SUITE

3. Subventions

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention de l'œuvre des pupilles de Sapeurs-Pompiers. La demande a été acceptée à la majorité des membres présents, pour un montant de 50€.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande du collège de Lubersac afin de participer au voyage en Espagne de 2 élèves de Troche. La demande de subvention est retenue pour un montant de 100€.

REUNION DU 04 JUILLET 2019

1. Recomposition du conseil communautaire en préparation du renouvellement des conseils municipaux de 2020

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de déterminer la composition du Conseil Communautaire en perspective des élections municipales 2020. Le Conseil Municipal décide de conserver le nombre actuel de conseillers soit 31 répartis selon la population en vigueur, soit 2 pour Troche.

2. Convention de mise à disposition de locaux pour le déjeuner des facteurs

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande émanant de La Poste concernant la recherche d'une solution qui permette d'accueillir les facteurs dans un local chauffé, lors de leur coupure méridienne, les mois d'hiver. Monsieur le Maire propose le local de restauration des agents communaux de Troche ainsi que les sanitaires de la salle des Associations pour la période du 1^{er} Novembre au 1^{er} Janvier. Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition des locaux communaux, à titre gratuit, pour la période indiquée.

3. Médecine Préventive – AIST 19

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les collectivités territoriales doivent disposer pour leurs agents d'un service de médecine préventive. Dans l'attente de pouvoir offrir un service de médecine préventive durable, le Centre de Gestion de la Corrèze a pris l'attache de l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST19) pour étudier la possibilité d'un partenariat. Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Corrèze conclue le 1^{er} Février 2019 pour une durée d'un an, reconductible 2 fois par expresse reconduction, dans la limite d'une durée maximale de 3 ans.

4. Motion de soutien aux agents de la DGFIP de la Corrèze

Vu le projet de loi de finances 2019 et la menace des mesures annonçant la liquidation du réseau comptable des finances publiques, considérant l'intérêt local qui s'attache à maintenir un service de proximité au bénéfice des collectivités territoriales avec la présence effective d'un comptable public pour un conseil avisé concernant les budgets et un suivi quotidien de la gestion communale, le Conseil Municipal émet le vœu du maintien d'un maillage du territoire par les services de la Direction Générale des Finances Publiques, avec la présence effective d'une trésorerie telle qu'elle existe à ce jour.

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2019**1. Subventions collège de Lubersac**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à 2 demandes du collège de Lubersac : 1/ Participation au voyage scolaire pour 2 élèves de Troche à raison de 50€ par élève. 2/ Participation aux frais d'organisation de l'action de sensibilisation des risques liés aux écrans pour un montant de 20 €

2. Remboursement GROUPAMA

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux chèques émis par l'entreprise GROUPAMA D'OC, assurance contrat automobiles, d'un montant total de 433,10€. Ce remboursement de frais correspond aux réparations de dommages sur le véhicule communal, selon l'expertise à distance du 24/05/2019 réalisée par le cabinet MILHAC Expertises à Brive. Le Conseil Municipal accepte ce remboursement.

3. Travaux de Voirie supplémentaires 2019 – Tréfoulleras

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des travaux complémentaires sont nécessaires sur la VC1 au lieu dit Tréfoulleras. A ce propos, il présente à l'assemblée plusieurs devis concernant ces travaux. Le Conseil Municipal, retient la proposition de l'entreprise LASCAUX pour un montant HT de 2.985€.

4. Travaux de Voirie – Chemin la Martelle

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des travaux sont nécessaires pour élargir un chemin communal au lieu dit La Martelle. A ce propos, il présente à l'assemblée plusieurs devis concernant ces travaux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition de l'entreprise MTB MOURY pour un montant HT de 2425 €.

5. Participation financière pour la construction du nouveau centre d'incendie et de secours à Arnac Pompadour

Le coût total de la construction du centre de secours est de 870.974€ avec une dotation d'équipement accordée de 200.000€. Le SDIS prend en charge 40% de l'investissement. La participation financière des communes d'Arnac-Pompadour, Beyssac, Beyssenac, Concèze, Saint Sornin Lavolps, Troche, Lascaux, Vignols, Ségur le Château s'élève à 404.231€. Cette somme sera proratisée au nombre d'habitants défendus par le Centre de Secours. Pour Troche, 418 habitants sont concernés soit une participation de 38.525,70€. Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents a décidé de rembourser cette somme à la Communauté de Communes en deux fois.

REUNION DU 10 OCTOBRE 2019**1. Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire rappelle les raisons qui ont conduit la commune à entamer une démarche pour établir un projet de Plan Local d'Urbanisme en Octobre 2014. Après, la tenue du débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables, le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme, de le soumettre pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet, d'afficher la délibération d'arrêt en mairie pendant un mois et de tenir à disposition du public le dossier définitif du projet.

2. Syndicat de l'Auvézère Rapport service public 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public du Syndicat des Eaux de l'Auvézère que lui a adressé le Président. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation particulière quant à ce rapport.

REUNION DU 10 OCTOBRE 2019 – SUITE**3. Salle des Fêtes – Travaux Supplémentaires**

Des travaux supplémentaires sont nécessaires à la salle des Fêtes, en vue du passage de la commission communale de sécurité. L'entreprise FEYDEL va effectuer les travaux pour un montant de 1.324,84€ HT, détaillés comme suit :

- * Pose d'une serrure anti panique : 280,45€ HT
- * Fourniture et pose d'un parquet (derrière le bar) : 696,25€ HT
- * Fourniture et pose d'un plan de travail en mélaminé : 348,15€ HT.

Cette dépense d'un montant 1.324,82€ HT sera imputée à la section d'investissement.

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2019**1.Subvention collège de Lubersac – Voyage au ski Puy Engaly**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention émanant du Collège de Lubersac, et concernant l'aide au financement d'un voyage au ski à Puy Engaly du 20 au 24 Janvier 2020, pour cinq élèves originaires de Troche. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à cette demande à raison de 50€ par élève, soit une subvention de 250€.

2. Renouvellement contrat visites de sécurité

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le contrat liant la commune de Troche à la société APAVE, pour les contrôles sécurité, arrive à expiration et qu'il convient de renouveler ce contrat avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition de la Société APAVE pour un montant global annuel HT de 1200€ (1250€ les années d'essais en charge).

3. Révision montant mensuel des loyers logements communaux pour 2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la révision du montant mensuel des loyers des appartements perçus par la commune. L'assemblée décide d'augmenter les loyers de 1.53% à compter du 1er Janvier 2020.

4. Emprunt pour le financement des travaux de la rue des écoles

Conformément à la décision de la Commission des Finances, Monsieur le Maire présente à l'assemblée des propositions de prêts de divers organismes bancaires afin de compléter le financement des travaux d'aménagement de la rue des écoles. Le Conseil Municipal retient la proposition du Crédit Agricole Centre France pour un montant de prêt de 60.000€ sur 10 ans à un taux fixe de 0.54%.

5. PLU

Le PLU est en cours de validation par les différents organismes d'Etat. Une enquête publique sera lancée début 2020 (courant février) pour une durée d'un mois.

L'ADRESSAGE

L'**adressage** consiste à dénommer toutes les voies de la Commune et à attribuer un numéro à chaque habitation.

Cette démarche, qui s'effectue au niveau national, a pour but de faciliter la tâche à de nombreux organismes : l'acheminement du courrier et des colis par la Poste et par les divers livreurs, les interventions de secours (Pompiers, SAMU), l'aide à domicile, et toute autre mission de service public.

Le déploiement de la Fibre optique nécessite également que chacun ait une adresse précise : l'accès au très haut débit (4G/5G) est prévu pour tous les Corrèziens d'ici 2021.

C'est ainsi que vous avez reçu en Mars 2019 une lettre de la Mairie vous informant du Numéro et du Nom de la Voie qui vous ont été attribués.

Les agents communaux ont installé les panneaux signalétiques des différentes voies de la Commune, et il appartient à chacun de récupérer sa plaque numérique en mairie et de l'installer de façon visible.



Enfin, il est impératif de transmettre votre adresse modifiée à tous les correspondants et organismes dont vous dépendez. A noter que les lieux-dits n'ont pas été supprimés et peuvent toujours figurer sur vos adresses après le nom de la voie.

Les plans détaillés des routes et chemins de la Commune avec leur nouvelle dénomination feront l'objet d'une autre publication.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Depuis 2014, la Commune a engagé la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le but :

- D'avoir à disposition un document qui permette de gérer les droits du sol, élaboré en concertation avec la population et les personnes publiques associées.
- De définir les zones à urbaniser, en privilégiant la partie agglomérée du bourg, et les zones agricoles.
- De protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager.

Le dossier a été arrêté en Octobre 2019 et transmis au Préfet de la Corrèze ainsi qu'aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale qui ont été consultés sur ce projet comme la loi le stipule. Ceux-ci ont un délai de 3 mois pour se prononcer.

Ce dossier est tenu à disposition du public en Mairie.

A compter de Janvier 2020, une enquête publique sera lancée pour une durée d'un mois. Ensuite, un Commissaire Enquêteur sera nommé par le Tribunal Administratif pour gérer le dossier définitif. Ce Commissaire Enquêteur sera à disposition du public pour répondre à toute question.

COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a le plaisir de recevoir Beysac Animations pour sa traditionnelle soirée théâtrale de Mai.

Le Comité des Fêtes a participé à la publicité de la Rando Patrimoniale de la Commune le 6 Août 2019. L'Association est actuellement en sommeil ; le bureau est ouvert à toute candidature pour former un nouveau bureau et relancer l'association.

La Présidente : Martine LORTHOLARY

TROCHE CYCLO NATURE

Encore une année de passée pour TROCHE CYCLO NATURE, et c'est déjà la 20ème....

Nous avons maintenu le rythme de nos activités :

entraînements inter saisons et stage en Espagne

organisation de courses

fête du Techou à la Grange Vieille

de plus, cette année d'anniversaire, l'arrosage de nos vingt ans d'existence

Les effectifs du Club sont stables, 80 personnes constituent l'effectif.

Tous les samedis de décembre, janvier et février, les volontaires se retrouvent à 13h à la gare de Pompadour pour une sortie d'entraînement. Une vingtaine de courageux y participe régulièrement.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux, les jeunes FEYDEL et FRANCOLON et les deux anciens footeux de l'USTroche, Alain DODINEAU et Frédéric ROQUES .

Le stage en Espagne en mars s'est déroulé comme les années précédentes à PLATJA D'ARO avec une vingtaine de personnes.

Six courses ont été organisées à ST SORNIN, SEILHAC, LA GRANGE VIEILLE, TROCHE , POMPADOUR et PUY GRAND de CHAMBOULIVE.

A noter que la course de SEILHAC du 8 mai a dû être écourtée en raison des conditions climatiques déplorables.

La fête du Techou fin juillet demande beaucoup de travail mais apporte de grandes satisfactions.

Le temps était radieux et son succès ne s'est pas démenti ; 400 personnes ont dégusté l'excellent « techou » cuit au four à pain et les haricots à la couenne.



Enfin, l'arrosage du 28 septembre ; 200 personnes conviées pour fêter cet anniversaire avec la grande famille de TROCHE CYCLO NATURE.

Durant cette saison, les résultats sportifs ont été moyens avec de belles victoires dans toutes les catégories, mais toujours dans une excellente ambiance .

Le Président André DUPUY

AMI QUAD TROCHOIS

Il y a déjà 10 ans, naissait une nouvelle association au sein de notre commune : L'AMI QUAD TROCHOIS.



Notre association est pour cette année encore pleine d'idées et de projets pour satisfaire les randonneurs qu'ils soient à pied ou motorisés.

Forte de ces 25 adhérents avec quelques nouveaux bénévoles cette année, l'Ami Quad Trochois a pu renouveler ses manifestations traditionnelles :

- 2 randonnées hivernales quads et motos aux mois de Février et Mars où l'affluence a été très bonne.
- 1 randonnée pédestre au mois de septembre avec une soixantaine de participants.
- 1 randonnée quad semi-nocturne en septembre
- 1 journée des chemins.



Nos randonnées motorisées sont toujours organisées dans le respect des gens et de l'environnement, à savoir qu'il s'agit uniquement de balade et de découverte pour les participants.

Cette année, nous avons encore beaucoup œuvré au nettoyage des chemins publics sur la commune mais aussi sur les communes environnantes, beaucoup de bûcheronnage dû au mauvais temps de l'hiver.



Des travaux similaires auront lieu plusieurs fois dans l'année et tous les volontaires seront les bienvenus, des affiches sont visibles en mairie.

Nous avons la chance de posséder de nombreux chemins et endroits, dont certains recèlent de vrais trésors, des endroits oubliés et magnifiques, bref, un bonheur pour tous les promeneurs, qu'ils soient à pied, à vélo, à cheval, ou en quad, notre but étant de fédérer le maximum de personnes soucieuses de faire revivre nos chemins d'antan.

Pour conclure, nous tenons tout particulièrement à remercier la mairie de TROCHE pour son engagement et sa gratitude envers notre association, le soutien de la commune étant essentiel à la pérennité de cette dernière.

Nous adressons également un grand merci aux membres bénévoles et à leurs conjoints pour leur aide.

A très bientôt dans nos sous-bois ...

AMITIE DES TROIS ROCHES

Notre Association se réunit les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois avec différentes activités : jeux de société, réalisation de loisirs créatifs, jeux de boules...

Depuis le début de l'année, outre nos réunions mensuelles :

- * 10 Janvier 2019 : Assemblée Générale puis déjeuner à l'Auberge de Concèze , jeux avec galette des rois.
- * 8 Mai 2019 : journées portes ouvertes pour une Expo-vente de nos loisirs créatifs : mosaïques, cartes en 3D, plateaux divers, peinture sur verre...
- * 23 Mai 2019 : grand pique-nique barbecue avec nos amis de Voutezac et nos amis de Meuzac.
- * 2 Juin 2019 : organisation de notre 5ème vide-grenier avec 48 exposants.
- * 4 Juin 2019 : voyage à Martel , déjeuner et promenade en petit train organisés par le Club de Meuzac.
- * 12 Juin 2019 : voyage à Nerac avec la Croisière du Prince Henry : visite commentée du village, déjeuner à bord du bateau « Prince Henry » avec navigation, visite d'un chais de cognac. Très belle journée avec nos amis de Voutezac et Meuzac.
- * 28 Juillet 2019 : participation à la journée organisée par le Vélo Club de Troche à la Grange Vieille avec déjeuner festif animé et vide-grenier.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour passer de belles journées dans l'amitié et la convivialité. A bientôt et au plaisir de vous recevoir.

La Présidente Nicole BEDROSSIAN

AMICALE DES CHASSEURS

En 2018-2019, la Société Communale de Chasse regroupait quarante-deux chasseurs : vingt-sept d'entre eux qui étaient détenteurs du timbre gros gibier ont pu participer aux battues en équipes organisées. Les autres ont chassé le petit gibier librement.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale ordinaire du vingt-six avril 2019. Georges VAYNE reste président, vice-président Pierre LORNAC, secrétaire Jean-Paul PRADAUX, secrétaire-adjoint Henri SARRE, trésorière Laura ANCELIN, trésorier-adjoint Christian THOMAS.

L'essentiel de notre activité se passe autour du gros gibier. Nous avons prélevé dix-sept sangliers et vingt chevreuils au cours d'une cinquantaine de battues les samedis et dimanches. Pour les chasseurs de petit gibier la société a effectué quatre lâchers de trente faisans de tir. Lièvres, bécasses et canards ont été présents mais en moyenne quantité et la fin de saison a vu une surabondance exceptionnelle de pigeons. D'autre part les chasseurs s'efforcent de réguler les nuisibles (renards dans les zones où ils ne sont pas préservés, ragondins, chassables toute l'année et blaireaux.) Il est à noter que la campagne de déterrage de mai et juin a été très fructueuse cette année. Par ailleurs quelques chasseurs ont pratiqué la chasse à l'approche munis d'une autorisation de tirs des gros brocards sur les secteurs où ils font le plus de dégâts.

Parmi les festivités et animations la société a organisé comme chaque année un repas réunissant chasseurs, agriculteurs et Propriétaires signataires des baux de chasse à la maison de la Chasse aux Farges invités à tour de rôle ainsi que leurs épouses.

Le Président Georges VAYNE



ENTENTE TROCHE VIGEOIS



Pour la saison 2018/2019 notre club de football comptait 146 membres - joueurs, dirigeants, école de foot, arbitres -

Toute cette équipe œuvre pour faire perdurer ce club qui nous est cher. D'une part par respect pour les joueurs qui nous font confiance par le fait de venir jouer dans notre club mais aussi par respect pour la municipalité qui a œuvré et qui œuvre pour que nous ayons des installations telles qu'elles sont actuellement.

A l'issue de cette saison 2018/2019, l'équipe A termine 4ème de son championnat de 2ème division sur 10 équipes qui composaient la poule, et l'équipe B termine 5ème sur 6 équipes du championnat de 4ème division district de la Corrèze.

Grande satisfaction pour l'équipe féminine qui termine 1ère du championnat Régional 2 et se voit accéder au championnat Régional 1. Un très gros défi qui a n'en pas douté va être relevé de belle manière. Félicitations à elles.

L'école de foot ENTENTE DES VERGERS composée par les clubs d'Auvézère Mayne, Entente Troche Vigeois, Chamberet et Treignac a compté plus de 230 jeunes encadrés par plusieurs éducateurs. Elle a dû engager 2 services civiques pour une durée de 10 mois qui ont la charge de l'organisation des tournois, du stage, du programme éducatif Fédéral et de divers déplacements.

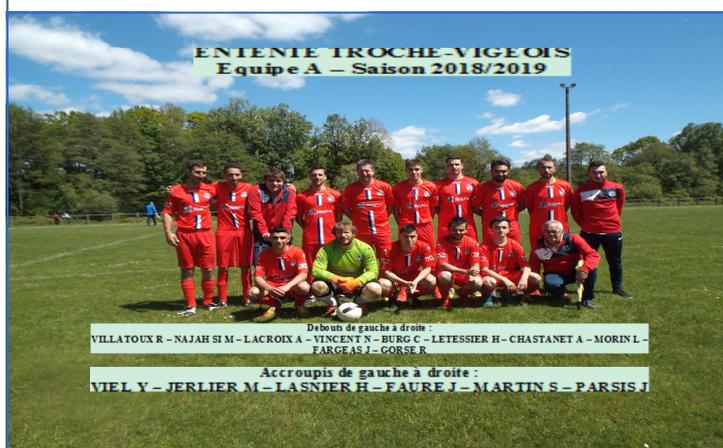
Une gestion de 23 à 24 équipes à gérer chaque week-end sur les stades de ST SORNIN (U7-U9), TROCHE (U11-U17), CONCEZE (U13), BEYSSAC (U13), MONTGIBAUD (U15), LUBERSAC (U16), VIGEOIS (U17) et enfin UZERCHE pour le pôle féminin.

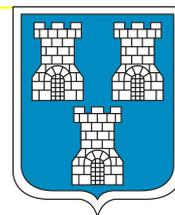
L'école de foot a également innové en créant une équipe U16 en régional 2 et par le passage à 11 en régional U14-U17F.

Un club de football est un engagement de longue haleine sur une saison qui commence début Août par la reprise des entraînements et se termine fin Mai. C'est pour cette raison que nous remercions chaleureusement l'ensemble des adhérents pour leur implication.

Merci également à la municipalité pour son implication.

Co-Présidents Odile BERROCAL—Damien DECHERF





Depuis 38 ans, le comité de jumelage est chargé de faire vivre le partenariat privilégié signé entre la commune de Troche (avec ses voisines, Beyssac, Beyssenac, Concèze, Pompadour et Saint Sornin Lavolps et) et le village d'Oberelsbach en Bavière.

Cette année, s'y est ajouté le nouveau jumelage avec la ville italienne de Villorba, signé le 21 juin 2019.

La mission du comité de jumelage consiste notamment en l'organisation des rencontres annuelles, en France, en Allemagne et désormais aussi en Italie. Il s'y ajoute la participation aux marchés de Noël et diverses rencontres et sorties amicales.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, les temps forts de notre activité étaient le Marché de Noël, l'Assemblée Générale et la rencontre amicale 2019 avec signature du jumelage tripartite.

Marché de Noël

Le comité de jumelage du Pays de Pompadour a encore une fois participé aux marchés de Noël de Lubersac et de Pompadour. Deux manifestations qui nous permettent de faire découvrir et apprécier des spécialités allemandes. Il y a là bien entendu la bière venue d'Allemagne qui est attendue par de nombreux clients. Nous poursuivons aussi la vente des pâtisseries de Noël typiques ainsi que des saucisses et objets de décor.

Assemblée Générale le 8 avril 2019 à Beyssac

En présence des maires des 6 communes jumelées, l'assistance nombreuse a approuvé les comptes rendus de la présidente, Claudine Charieyras, et de la trésorière, Marie-Jeanne Pradaux. Elle a aussi pris connaissance avec satisfaction des nombreuses actions menées.

Et c'était l'occasion de présenter le prochain jumelage avec Villorba et de faire le point sur l'organisation de la rencontre.

Le conseil d'administration, nouvellement élu, s'est réuni et a désigné le bureau. Composition du bureau 2019: Présidente : Claudine Charieyras. Vice-présidents: Angela Cluzel et Joël Priam. Secrétaire : Angelika Olivet ; secrétaire-adjoint : Stéphane Lainé. Trésorière : Marie-Jeanne Pradaux ; trésorière-adjointe : Francine Puset.

Présentation de la commune jumelle dans le cadre du Cas fait Débat

Le 22 février 2019, le comité de jumelage était l'invité du Cas fait Débat, pour une présentation d'Oberelsbach, notre commune jumelle, et de sa région. Après un diaporama qui faisait une place aussi bien à l'histoire et à l'économie de la commune qu'à sa politique environnementale et son rôle dans le cadre de la Réserve de Biosphère Rhön, la soirée s'est poursuivie avec des échanges particulièrement intéressants entre ceux qui avaient déjà visité la région et ceux qui souhaitaient en savoir davantage.

Rencontre de jumelage 2019

Du 19 au 21 Juin 2019, nous avons reçu des délégations allemandes et italiennes pour vivre ensemble 3 journées d'amitié et signer le nouveau partenariat tripartite.

C'était d'abord l'arrivée des Allemands pour la 38^{ème} année de jumelage avec Oberelsbach. Après un accueil chaleureux en la salle des fêtes de Beyssac, nous avons pu leur consacrer une journée d'excursion qui nous a conduits à Martel. Nous avons pris le Train touristique du Quercy, une belle façon de découvrir les paysages de la vallée de la Dordogne, et nous avons eu le temps de flaner dans la ville.

Le soir, nous avons accueilli aussi la délégation italienne. C'était des jeunes de l'harmonie municipale de

LE COMITE DE JUMELAGE (SUITE)

Villorba. Ils rejoignirent Allemands et Français dans une soirée de bienvenue qui avait débuté par une prestation de l'Ensemble vocal du Pays de Pompadour, et se poursuivit autour d'un buffet préparé par les familles d'accueil. Qu'elles soient encore remerciées de leur disponibilité et de leur générosité.

Les jeunes musiciens italiens nous ont procuré un moment exceptionnel d'émotion, le lendemain, vendredi 21 juin, lors d'une matinée musicale à Beyssac. Sous la direction de leur enseignante, Angélique Lagorce, les écoliers avaient préparé des chansons dans les trois langues. Ce fut un grand succès auprès du public qui apprécia énormément les efforts et la prestation des jeunes chanteurs. Ensuite, la « banda » de Villorba épata tout le monde par sa prestation excellente. Et la rencontre se termina par les hymnes français, allemand, italien et européen, moment particulièrement émouvant et solennel.

La journée se poursuivit par une visite à St Sornin et à Concèze, suivie d'une prestation des Italiens au Collège de Lubersac et d'un pot de l'amitié à Troche.

Et le soir, dans le cadre d'un grand moment festif, eut lieu la cérémonie de signature du nouveau jumelage. Les 6 communes du Pays de Pompadour et leur ville partenaire allemande se sont toutes jumelées avec Villorba. Cette ville italienne se situe près de Venise et a des contacts avec Pompadour depuis plusieurs années, notamment par le Rugby et Pierre Villepreux. Trois ans après les premiers échanges entre maires, le jumelage a donc été consacré, et les maires se sont solennellement engagés, «de favoriser en tous domaines les échanges entre (leurs) habitants et associations ».

Très agréablement animée par « Les amis de Beyssac », cette soirée fut l'occasion pour tous les responsables, élus et présidents des comités, de rappeler les valeurs et l'importance des jumelages entre communes pour l'avenir des futures générations, à tous égards.



Le traditionnel échange de cadeaux termina la soirée.

Le samedi 21 Juin, l'association « Scènes de Manège » offrit une visite de châteaux aux participants de la rencontre, pendant que les élus et responsables des comités se réunirent pour aborder l'esprit et le calendrier des prochaines rencontres.

Un pique-nique sur l'hippodrome, joyeusement et amicalement animé par des musiciens de l'Amicale Laique, a clôturé cette rencontre particulièrement riche.

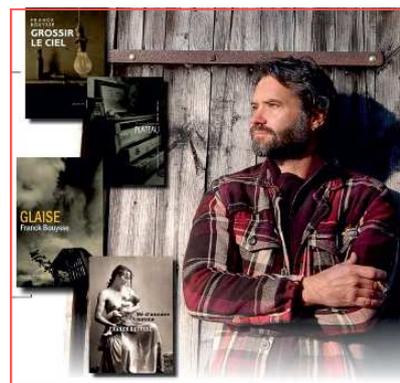
Nous nous retrouverons en Italie, la dernière semaine d'août 2020.

Toutes les personnes intéressées par le voyage et la rencontre de jumelage à Villorba pourront nous contacter par courriel à comitejumelage@cc-payspompadour.fr ou au 06 01 20 65 00.

Le vendredi 29 Mars 2019, la Commune de Troche, en partenariat avec le pôle des Médiathèques du Pays de Lubersac-Pompadour, a organisé, à la salle des Associations, une conférence-débat avec Franck BOUYASSE.

Une centaine de personnes étaient présentes, dont plusieurs élus locaux.

La librairie « La Petite Marchande d'Histoires » d'Uzerche, offrait, grâce à son stand, la possibilité au public de se procurer plusieurs titres de Franck.



Aussi, à l'issue de cette soirée, de très nombreux lecteurs de l'auteur en ont profité pour obtenir une dédicace, toujours enrichie d'un gentil message de Franck.

Après les mots d'accueil de Michel Audebert, et les remerciements de Franck, empreints d'émotion, car c'était la première fois qu'il tenait une conférence dans la commune où son père fut maire durant 17 ans, c'est Patrick Imbeau, responsable du pôle des Médiathèques, qui lança le dialogue avec Franck.

De nombreux thèmes furent abordés, débattus : la naissance de l'envie d'écrire, la méthode d'écriture, le temps de l'écriture, la conception de la trame de l'histoire et son évolution au fil de la narration, la création des personnages et de leur « profil », la « plantation » du ou des décors, l'appel aux souvenirs (d'enfance pour beaucoup) et à son imagination. Imagination que Franck dit ne pas avoir, ce qui paradoxalement, laissait pantois et dubitatifs d'ailleurs, bon nombre d'auditeurs dans la salle !

Bien entendu, Patrick ne pouvait passer sous silence et ce, malgré la vraie modestie de Franck, l'œuvre et les succès de ce dernier. En effet, les critiques élogieuses, les interviews radiophoniques, télévisées, le passage à l'émission littéraire « La Grande Librairie », les conférences à l'étranger, la déclinaison de « Grossir le Ciel » en BD, voire en film, le classement dans les meilleures ventes sur le plan national et enfin les multiples prix littéraires décernés, font que ce fut un honneur et un bonheur de recevoir dans notre petite commune rurale l'auteur et l'homme Franck Bouysse.

Un très grand et très sincère Merci à Franck d'avoir répondu à notre invitation, malgré un agenda bien garni !

Afin de mieux connaître Franck, Patrick Imbeau nous dit tout... ou presque :

Franck Bouysse naît en 1965 à Brive-la-Gaillarde. Il partage son enfance entre un appartement du lycée agricole où son père enseigne et la ferme familiale tenue par ses grands-parents. Il y passe ses soirées et ses week-ends, se passionne pour le travail de la terre, l'élevage des bêtes, apprend à pêcher, à braconner...

Sa vocation pour l'écriture naîtra d'une grippe, alors qu'il n'est qu'adolescent. Sa mère, institutrice, lui offre trois livres pour l'occuper tandis qu'il doit garder le lit : L'Illiade et l'Odyssée, L'Île aux Trésors et Les Enfants du Capitaine Grant. Il ressort de ses lectures avec un objectif : raconter des histoires, lui aussi. Après des études de biologie, il s'installe à Limoges pour enseigner.

Pendant ses loisirs, il écrit des nouvelles, lit toujours avidement et découvre la littérature américaine, avec notamment William Faulkner dont la prose alimente ses propres réflexions sur la langue et le style. Jeune père, il se lance dans l'écriture de ses premiers livres : il écrit pour son fils les romans d'aventure qu'il voudra lui offrir plus tard, inspiré des auteurs qui ont marqué son enfance : Stevenson, Charles Dickens, Conan Doyle, Melville... Son travail d'écriture se poursuit sans ambition professionnelle. Le hasard des rencontres le conduit à publier quelques textes dans des maisons d'édition régionales dont la diffusion reste confidentielle.

En 2013, il déniché une maison en Corrèze, à quelques kilomètres des lieux de son enfance. La propriété est vétuste, mais c'est le coup de cœur immédiat. Il achète la maison qu'il passera plus d'une année à restaurer en solitaire. Alors qu'il est perdu dans ce hameau désolé, au cœur de ce territoire encore sauvage, un projet romanesque d'ampleur prend forme dans son esprit. Un livre voit le jour. Poussé par un ami, Pierre Demarty, dont la complicité artistique et littéraire (illustrations des ouvrages, photos, première lecture) est toujours présente, Franck entreprend de trouver un nouvel éditeur.

« Grossir le Ciel » paraît en 2014 à la Manufacture de livres et, porté par les libraires, connaît un beau succès. La renommée de ce roman va grandissant: les prix littéraires s'accumulent, la critique s'intéresse à l'auteur, un projet d'adaptation cinématographique est lancé. Ce livre est un tournant. Au total, près de 100000 exemplaires seront vendus.

Suivront « Plateau », puis « Glaise » dont les succès confirment l'engouement des lecteurs et des professionnels pour cette œuvre singulière et puissante.

Janvier 2019 apporte avec « Né d'aucune femme » une nouvelle pièce de puzzle à cette œuvre magique et mystérieuse... Franck Bouysse est un « sculpteur hors pair de notre langue ».

Il est une des plus belles plumes actuelles. Une écriture aussi brillante que sombre.

Ce dernier roman est bouleversant...Ni un thriller, ni un policier, c'est un guet-apens émotionnel, une peinture sur la cruauté humaine à son paroxysme. Un tableau violent des relations maître-serviteur, le destin tragique d'une jeune paysanne au XIXème siècle.

C'est un « roman sensible et poignant où l'auteur conte les failles et les grandeurs de l'âme humaine ».

Ainsi ce fut une soirée emplies de littérature, de culture, d'émotion et de la fibre et des racines de la ruralité corrézienne.

Désormais, nous attendons avec impatience la parution du prochain ouvrage de Franck Bouysse ! ... En espérant qu'il puisse venir nous le présenter à Troche !

Patrick Imbeau et Pierre Judde



Le Mardi 6 Août 2019, la Commune de Troche, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac, a organisé une randonnée patrimoniale commentée afin de faire découvrir les atouts et les richesses de notre territoire. Environ 120 personnes, enfants, jeunes et adultes ont répondu présentes. Le départ fut donné aux alentours de 14 heures sur l'esplanade de la Mairie, sous un ciel voilé mais lourd. Cependant, un temps adapté à notre manifestation.



La première étape nous a conduit à la Table d'Orientation. De ce formidable point d'observation, nous découvrons un panorama à 180 degrés: il porte jusqu'aux Monédières et au Puy de Sancy! Et c'est tout l'emblématique bocage limousin, avec ses petites parcelles, ses bois, ses prairies, ses champs, ses pommeraies, ses haies, qui s'offre à nos yeux.

Jean-Claude Tamain, spécialiste de géologie, de biologie et botanique, expliqua avec entrain et plaisir l'origine de nos massifs ainsi que leur géologie, échantillons à l'appui. Bien entendu, toujours avec des rameaux, il commenta la végétation qui fait la particularité de notre bocage.

La deuxième étape nous mena à l'église, rare patrimoine bâti public que possède la Commune. Ce fut au tour de Nicole Cousty, de nous décliner l'historique de ce monument, son origine, ses différents propriétaires, ses agrandissements, ses aménagements, ses restaurations.



Puis elle s'attarda plus précisément sur la rénovation des chapelles dédiées, des vitraux, du Chemin de Croix, œuvres de l'Atelier du Vitrail de Limoges. Nicole Cousty montra les reliques de plusieurs saintes, enchâssées, de même que la statue de Saint Sébastien, les tableaux et croix qui ornent les chapelles et le Chœur.

La troisième étape nous amena à l'Atelier de la Couade de Cyril et Jacques Feydel. Effectivement, la couade est LA spécialité de Troche !

En forme de grande louche au manche percé, elle se pose sur le seau, et emplie d'eau, elle permet, entre autre, de se laver les mains sous le filet d'eau qui sort du manche. Un temps où n'existait pas « l'eau de la ville » et



où nous ne la gaspillions pas... Cyril et Jacques expliquèrent le processus de fabrication et en firent la démonstration devant les visiteurs. Fabriquée en noyer, la couade, selon l'inspiration des menuisiers, s'aménage en lampe de chevet, objets de décoration... Parallèlement à cette séance artisanale, Marie-Claire Feydel avait disposé dans un salon d'exposition de nombreuses couades en différentes utilisations et une panoplie d'objets du temps passé. Le public fit de belles découvertes et se montra ravi de l'initiative.

Durant cette halte, ce fut le moment du ravitaillement. Nos pâtisseries émérites, que nous remercions vivement, avaient réalisé des quart-d'écus, des clafoutis, des flognardes, bref des pâtisseries patrimoniales.



La quatrième étape nous porta sur les hauteurs de Chantegril où nous attendait Philippe Bordes pour nous parler du fruit, lui aussi, emblématique de Troche: la Pomme.



S'appuyant sur plusieurs panneaux illustratifs, ainsi que sur des échantillons, il expliqua à une assemblée très attentive son passage d'une pomiculture traditionnelle à une pomiculture biologique. Précisant la complexité du processus qui se déroule sur plusieurs années, il répondit de façon simple et efficace aux multiples interrogations suscitées par ce sujet « brûlant » de l'actualité environnementale et de santé alimentaire.

Après avoir traversé la plantation d'un pomiculteur qui nous avait gentiment donné son autorisation, nous atteignîmes la cinquième étape, à savoir un lieu mythique de Troche, même si, de fait, il se situe, pour la quasi-totalité de sa partie, sur la commune de Beyssac, l'étang de la Rechèze !

Lieu mythique, car de nombreuses générations de Trochoises et de Trochois y ont pratiqué la baignade, y ont dansé, chassé le canard, lors de fêtes mémorables...Que d'histoires bucoliques pourraient raconter les châtaigniers et chênes centenaires... s'ils étaient dotés de la parole!

La parole, c'est une nouvelle fois Jean-Claude Tamain qui la prit pour conter l'historique de ce plan d'eau régi par la loi napoléonienne. Il fit le lien, bien sûr, avec la Chartre du Glandier, le canal des Chartreux. Là encore, plusieurs questions furent posées par le public.



Enfin, une sixième et dernière étape nous fit nous diriger vers le bourg jusqu'à la salle des Associations où nous attendait Dominique Gambarini, auteur d'une magnifique exposition de photos ornithologiques intitulée « Les oiseaux de chez nous ». Ces photos, réalisées par ses soins, et prises pour la plupart dans notre contrée, nous ont fait découvrir des oiseaux dont certaines espèces sont devenues rares ou dont le mode de vie fait que nous ne les apercevons que de manière exceptionnelle. Mais Dominique est un passionné doté d'une grande patience et d'une très bonne connaissance des us et coutumes de ces volatiles. Aussi, un dialogue fructueux s'est très rapidement installé entre lui et le public dont faisaient partie de bons connaisseurs du sujet. Il est à noter que Dominique, dans un temps précédent, avait tenu une conférence sur son exposition, adaptée aux enfants du centre de loisirs de Saint-Sornin-Lavops.

Avant de se séparer, les marcheurs furent conviés au verre de l'amitié durant lequel ils purent déguster les excellentes pizzas et tartelettes aux fruits élaborées par Didier Jabouyna, notre boulanger-pâtissier.

Pour conclure, nous souhaitons remercier très chaleureusement toutes et tous les bénévoles qui se sont investis avec entrain pour la réalisation et la réussite de cette randonnée. Et nous espérons que chacune et chacun a pris beaucoup de plaisir à y participer et à y apprécier les belles ressources de notre commune.



LE C C A S (Centre Communal d'Aide Social)

Si dans votre entourage, certaines personnes isolées rencontrent des difficultés, nous vous demandons de bien vouloir en informer la Mairie, en nous communiquant leurs noms et adresse, afin de les aider si besoin est, sur des problèmes administratifs ou physiques.

Nous vous invitons également à nous contacter si vous êtes, ou si vous connaissez, une personne âgée, handicapée, seule, fragilisée, afin que nous puissions apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles informations.

LES VOISINEURS

Depuis 2 ans existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. Dispositif porté par Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT. C'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui comptent sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner, c'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau « Voisineurs » et le réseau « Bavard'âge ». Il s'agit du même dispositif, la différence étant le porteur du projet : Voisineurs : Familles Rurales porte le projet., Bavard'âge: la MSA;

Ce dispositif est mis en place sur 14 communes du territoire: Ségur le Château, Saint Eloy les Tuileries, Beyssenac, St Julien le Vendômois, St Martin Sepert, St Pardoux Corbier, Montgibaud, Benayes, Lubersac, St Sornin Lavops, Beyssac, Arnac Pompadour, Troche, Concèze.

Actuellement, 7 bénévoles rendent visite à 8 personnes.

Pour tout renseignement, ou si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole, contactez :

- Lubersac Santé Tél 05.55.98.71.25 ou mail lubersacsante@yahoo.fr
- Familles Rurales Tél 05.55.26.86.49 ou mail contact@famillesrurales-correze.fr

LES RESTOS DU COEUR

Les « Restos du coeur » font tous les ans le triste constat qu'il est toujours nécessaire d'être présent pour accueillir les personnes les plus démunies.

Vous pouvez nous contacter au 05.55.73.14.73

Notre adresse : RESTOS DU CŒUR, allée de la Forêt 19230 ARNAC- POMPADOUR

L' AIIDAH

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées est une association loi 1901.

Le siège social se situe depuis le 14 octobre 2019 au 2 route de Brive à Vigeois.

Elle est présidée par Michèle RELIAT, Conseillère départementale du canton d'Allasac.

L'association gère un service de **portage de repas à domicile**.

Elle assure la livraison des repas et la collecte des demandes. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord). Les livraisons sont effectuées pour 2 jours en semaine et pour 3 jours le week-end. Il n'y a pas de livraison les samedis et dimanches.

Les menus sont élaborés par une diététicienne, ils sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

- Une formule pour le midi et le soir à 10.00 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.
- Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.80 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre à l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05.55.98.97.49 ou au 06.35.29.50.70 ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr

LE SECOURS CATHOLIQUE

Si vous souhaitez donner des vêtements à des personnes des alentours connaissant des difficultés, si vous voulez vous habiller à moindre frais, les bénévoles du SECOURS CATHOLIQUE de LUBERSAC vous accueillent dans leur boutique solidaire au 4 rue des Écoles à Lubersac.

Cette boutique est ouverte les mardis de 15h à 17h et les jeudis de 10h à 12h.

LE DEPARTEMENT

Le département met en œuvre diverses actions afin de favoriser le maintien des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées ou handicapées) à domicile.

Vous pouvez retrouver ces différentes actions sur le site du Conseil Départemental comme par exemple l'aide à l'habitat afin d'adapter les salles de bain etc...

Vous pouvez si besoin contacter l'Assistante Sociale de la M.S.D. d'Uzerche au 05.19.07.83.70

A noter que pour les adhérents de la Mutualité Sociale Agricole, il convient de s'adresser à l'Assistante Sociale de la M.S.A. de Tulle au 05.55.93.41.24

CARTE D'IDENTITE / PASSEPORTS

Grâce à un accord entre la Préfecture et le Pays Vézère-Auvézère, un dispositif de recueil des données, nécessaires à l'établissement des cartes nationales d'identité et passeports, va circuler sur le territoire des communautés de communes de Lubersac Pompadour, Uzerche et Vézère Monédières Millesources.

Ce dispositif sera disponible chaque mois dans le cadre des horaires d'ouverture des mairies habilitées et dont le personnel a reçu une formation.

POSTES ITINERANTS SUR RENDEZ VOUS :

- Orgnac : le 1er Lundi matin du mois (à partir de 10h) - 05.55.98.94.01
- Chamberet : le 2ème Lundi matin du mois
- Saint Sornin Lavolps : le 1er Mardi du mois - 05.55.73.32.61
- Lubersac : le 1er Mercredi du mois - 05.55.73.50.14
- Vigeois : le 1er Jeudi Matin du mois - 05.55.98.91.93

Les mairies d'UZERCHE (05.55.73.17.00) et OBJAT (05.55.25.81.63) sont équipées et vous reçoivent toute l'année sur rendez vous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec les mairies.

CARTE GRISE / PERMIS DE CONDUIRE

Attention aux sites internet non officiels vous demandant de payer pour effectuer une demande d'immatriculation ou un permis de conduire en ligne. Ne vous fiez qu'aux sites dont l'adresse se termine en **gouv.fr** et ne faites votre demande que sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Pour effectuer ces démarches, vous devez créer ou utiliser votre espace sur le site www.ants.gouv.fr.

1- CARTE GRISE

Quelles démarches ?

- Demande de duplicata suite à perte, vol ou détérioration
- Demande de changement d'adresse, Demande de changement de titulaire,
- Déclaration de cession de véhicule,
- Autres demandes (immatriculation pour la 1ère fois en France d'un véhicule neuf ou d'occasion, signaler une erreur ou un changement sur vos données personnelles, signaler une erreur ou un changement sur la situation de mon véhicule, obtenir un justificatif, certificat de situation

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette démarche doit s'effectuer pour **tous les garçons et les filles âgés de 16 ans** (dans le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants).

Cette démarche vous permet de vous enregistrer et permet votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Vous devez effectuer cette démarche auprès du secrétariat de Mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité et de votre livret de famille.

Départ à la retraite

L'équipe Communale a changé en 2019 : en effet la Secrétaire de Mairie que vous connaissiez depuis de nombreuses années, Ghislaine Dousseaud, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a commencé sa carrière en Juin 1983 et a travaillé aux côtés de maires successifs jusqu'en Mai 2019.



Après un récit de sa longue carrière, le Maire, Michel Audebert, entouré de son Conseil Municipal, a souhaité à Ghislaine de profiter pleinement de sa retraite. Lors de son départ, elle a offert le pot de l'amitié à ses collègues, aux conseillers municipaux et à sa famille.

Depuis cet été, la nouvelle secrétaire de Mairie est Julie Delmas (qui travaillait déjà avec Ghislaine).

Nathalie Cannesan a été recrutée en Mai pour la seconder.

Ensemble, elles vous accueillent en Mairie et à l'Agence Postale Communale (horaires en dernière page).

Pour compléter l'équipe, deux agents techniques, Sébastien Ségéral et Fabrice Sarre, sont chargés de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, ainsi que toute autre question d'ordre technique.

Bibliothèque Départementale et Municipale

La bibliothèque municipale se situe dans l'enceinte de la Mairie. Elle est ouverte aux mêmes horaires que celle-ci.

Vous pouvez consulter les différents ouvrages sur place ou les emprunter gratuitement pour les lire chez vous. Ils appartiennent à la Commune ou à la Bibliothèque Départementale avec laquelle une convention a été signée. Si vous souhaitez un livre en particulier, vous pouvez en faire la demande au du secrétariat de la Mairie qui le réservera auprès de la Bibliothèque Départementale.



Le bibliobus vient renouveler la totalité de ses livres une fois par an.

Elections Municipales 2020

Rappel : Un décret du 4 Septembre 2019 rappelle que pour pouvoir participer aux prochaines élections municipales, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales le 7 Février 2020 au plus tard.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES NUISANCES DE VOISINAGE

Les travaux de jardinage, de bricolage utilisant des appareils à moteur sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 24 Novembre 1999.

Ils sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H



Nos animaux domestiques sont parfois source de bruits très gênants pour le voisinage.

Les propriétaires doivent être très vigilants et prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les désagréments.

Les chiens ne doivent pas errer ; ils doivent être enfermés ou attachés pour la sécurité de tous.

Sur la voie publique, leurs déjections doivent être enlevées par leur maître, et les animaux tenus en laisse.

L'INTERDICTION DE BRÛLAGE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental »

Déchets visés : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.



Ne brûlez plus vos déchets verts : VALORISEZ-LES !

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : tontes de pelouses et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

PRESERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

NON AUX PESTICIDES !

La Commune de TROCHE a, comme ses voisines, la volonté de préserver l'environnement.

Dans ce but, nous avons pris la décision de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dangereux, nocifs pour la population et pour la faune. Nous revenons à des méthodes anciennes, comme par exemple de laisser pousser certaines espèces d'herbes et de fleurs sauvages.

Il appartient également à chacun d'entre nous de ne plus utiliser ces produits maintenant interdits.



RESTRICTIONS SUR L'USAGE DE L'EAU

La Corrèze, comme l'ensemble du pays, a connu un été 2019 très chaud, avec 2 canicules éprouvantes fin Juin et en Juillet. Des mesures de restriction d'eau ont été mises en place dans de nombreux départements.

Plusieurs arrêtés ont été pris par les Préfectures afin d'inciter ou d'obliger (selon le degré de crise) les professionnels et les particuliers à économiser l'eau. La Commune de TROCHE est passée en état de crise renforcée fin Août. De ce fait, les agents techniques n'ont plus arrosé les massifs de fleurs et espaces verts publics de la Commune.

Il est important de noter que ces arrêtés concernent également l'eau des forages et des puits des particuliers.

TRI SELECTIF

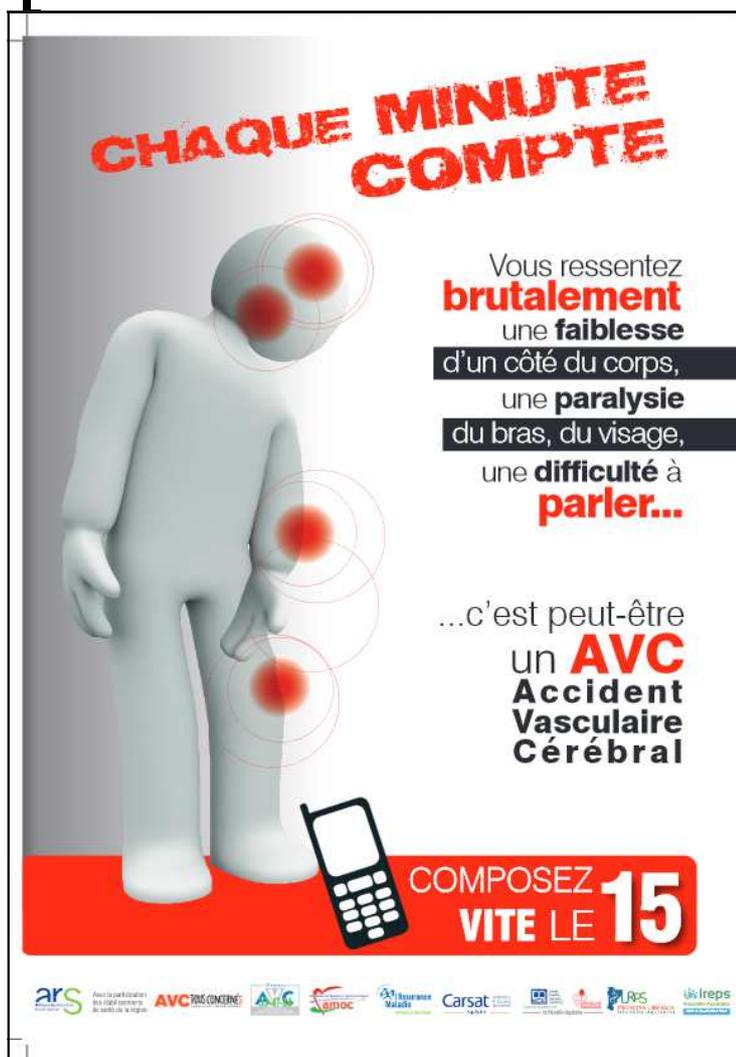
A compter du 1^{ER} Janvier 2019, le SIRTOM a mis en œuvre l'extension des consignes de tri sélectif à l'ensemble des emballages plastiques : par exemple, bouteilles et flacons, pots de yaourt, barquettes de beurre, films et sacs plastiques, sachets, pots de produits cosmétiques...



Aujourd'hui, tous les emballages se trient !



<u>ALIMENTAIRE</u>	COUSTY Jean-Marie (Châtaignes)	726 Route de Beysac
	GUIBERT Patrick (fromages de chèvre)	3325 Rte de la Commanderie
	LA TROCHOISE (fromages de chèvre) PAPAVOINE Marie-José	7 Rue de la Grillère
	REYROLLE Dominique (pommes)	1 Chemin de la Genette
<u>ATELIER DECO</u>	LASTERNAS Karine	358 Allée du Dognon
<u>BIEN ÊTRE</u>	LASTERNAS Karine	358 Allée des Dognon
<u>BOULANGERIE</u>	LE FOURNIL DE TROCHE JABOUYNA Didier	8 Avenue des trois Roches
<u>B.T.P.</u>	MTB MOURY	1 Avenue de la Genette
<u>CAMPING</u>	LE DOMAINE VERT BROEKS Anne-Marie	3939 Route des Templiers
<u>CENTRE EQUESTRE</u>	ÉCURIE DES COLOMBES CAUPERT Clémentine	2643 Route des Templiers
<u>CHAMBRES D'HOTES GITES</u>	Gîte Arc-En-Ciel Famille VERVISCH/BOSSU	18 Impasse de Tréfouilleras
	BOISDEVESY Jacques	99 Rue du Reclos du Père
	CAUPERT Anny	2643 Route des Templiers
	CROUZILLAC Martine	449 Impasse de la Petite Brunie
	FEYDEL Jacques	101 Chemin de Chantegril
	JOUHANNAUD Claude	6 Rue du Reclos du Père
	OUSSELIN Michel et Isabelle	802 Route de la Loyre
<u>COIFFURE A DOMICILE</u>	PAUL Corinne	4 Avenue des Couades
<u>COUTURE</u>	ATELIER DU PERROQUET JANVIER Pascale	17 Avenue des trois Roches
<u>ENTRETIEN ESPACES VERTS</u>	WRIGHT Heith	4 Avenue des Couades
	SERVICE VERT LACHAUD Stanislas	1678 Route des Ruisseaux
	DURAND PAYSAGE DURAND Guillaume	541 Route des Cavaliers
<u>IMMOBILIER</u>	JANVIER Christophe	17 Avenue des trois Roches
<u>MAÇONNERIE</u>	ROCHE Laurent	12 Avenue de Pompadour
<u>MENUISERIE</u>	FEYDEL Cyril	94 Chemin de Chantegril
<u>MEDIUM/GUERISSEUR</u>	SAGEAUX Sandrine	939 Route d'Espalion
<u>NETTOYAGE</u>	LA CORREZIENNE Mme MARCOU	7 Avenue de la Genette
<u>NEGOCE VINS</u>	GUINDRE Thierry	2338 Route de la Commanderie
<u>ONGLERIE</u>	DE AZEVEDO Fanny	21 Avenue des trois Roches
<u>PEPINIERES</u>	GAUMY Laurent	2 Avenue des Couades
<u>PLATRES / PEINTURE</u>	DEMARTY Pierre	676 Route de la Loyre
<u>RESTAURANT</u>	LA TABLE DE TROCHE	3 Place du Marronnier
<u>TOUS TRAVAUX</u>	DE SA BARBOSA José	5 Avenue de la Genette
	LANTERNA Laurent	7 Place du Marronnier



La Commune de Troche est équipée d'un défibrillateur externe automatique installé sur le mur de la Mairie (à droite de la porte d'entrée).

Si vous vous trouvez en présence d'une personne en difficulté respiratoire, vous devez en premier lieu appeler le 15 (SAMU) ou le 18 ou 112 (Pompiers) qui vous orienteront vers le défibrillateur en libre accès le plus proche, en attendant leur arrivée.

COMMUNE DE TROCHE

Mairie - 14 Place de la République - 19230

TROCHE

05-55-73-36-19

mairie.troche@wanadoo.fr—www.troche.fr



Secrétariat de Mairie

LUNDI 9H—16H

MARDI 9H-16H

MERCREDI 9H-13H

JEUDI 9H-16H

VENDREDI 9H-16H

SAMEDI 9H-12H

Agence Postale Communale

LUNDI 9H—13H

MARDI 9H-13H

MERCREDI 9H-13H

JEUDI 9H-13H

VENDREDI 9H-13H

SAMEDI 9H-12H